

SCP STEPHANE PIDANCE & SEVERINE GUY

Huissiers de Justice Associés

**39 Avenue de la République
18100 VIERZON**

☎ : 02.48.61.58.13 - ✉ : contact.vierzon@scp-pidance-guy.fr

🌐 : www.scp-pidance-guy.fr

Office à ST AMAND MONTROND (18200) et Bureau à LA GUERCHE S/ L'AUBOIS (18150)



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE CINQ OCTOBRE

A LA DEMANDE DE :

La S.A. CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, société anonyme à conseil d'administration au capital de 124.821.620,00 EUR immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 379 502 644 ayant son siège social 26/28 Rue de Madrid – 75008 PARIS, venant aux droits de la FINANCIERE REGIONALE POUR L'HABITAT BOURGOGNE FRANCHE COMTE ET ALLIER, société anonyme au capital de 73.199.893,25€, dont le siège social est sis 9 boulevard Rembrandt – 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 391 691 607, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège à l'issue des opérations détaillées ci-après : - Aux termes des délibérations des Assemblées Générales Extraordinaires de la Financière Régionale pour l'Habitat Bourgogne Franche Comté et Allier et du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE EST en date du 28 novembre 2008, a été approuvé le projet de fusion-absorption du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE EST par la Financière Régionale pour l'Habitat Bourgogne Franche Comté et Allier, l'entité fusionnée modifiant à cette même date sa dénomination sociale pour devenir le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE EST, société anonyme au capital de 137.249.893,25 €, dont le siège est sis 9 boulevard Rembrandt – 21000 DIJON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 391 691 607 ; - Les Conseils d'Administration en date du 13 juillet 2016 pour le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT et du 7 juillet 2016 pour le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CENTRE EST, ont approuvé la fusion-absorption du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CENTRE EST par le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT avec date d'effet au 1er novembre 2016.

Ayant pour Avocat constitué Maître Stéphanie VAIDIE, membre de la Société Interbarreaux AVOCATS CENTRE, Avocat au Barreau de Bourges, y demeurant 7, rue Littré- 18000 BOURGES

Et pour Avocat plaidant Maître Matthieu ROQUEL, Avocat au Barreau de LYON, membre du cabinet AXIOJURIS - SCP Interbarreaux DESILETS-ROBBE-ROQUEL, y demeurant 170 boulevard Stalingrad à LYON (69006)

En suite d'un commandement afin de saisie immobilière demeuré infructueux signifié suivant acte de notre Ministère en date du 29 juillet 2022 à l'encontre

Ledit commandements valant saisie **sur la commune de GERMIGNY L'EXEMPT (Cher) 2 et 3 Chemin de la Malandrie, une propriété, de plus de vingt ans, constituée de deux maisons anciennes, garage, puits, terrain** cadastrée comme suit :

- | | | |
|---------------------|--------------|---------------|
| • Section A n° 0093 | La Malandrie | pour 03a 80ca |
| • Section A n° 0094 | La Malandrie | pour 05a 85ca |
| • Section A n° 0095 | La Malandrie | pour 17a 80ca |
| • Section A n° 0096 | La Malandrie | pour 27a 00ca |

AGISSANT EN VERTU :

Des articles R 322-1 et R 322-2 du code des procédures civiles d'exécution et de la copie exécutoire à ordre d'un acte authentique reçu le 18 septembre 2007 par Maître Bernard CAYROL, Notaire à LA GUERCHE SUR L'AUBOIS (18) contenant prêts par la FINANCIERE REGIONALE POUR L'HABITAT BOURGOGNE FRANCHE COMTE ET ALLIER à

Je soussignée, Maître Séverine GUY, Huissier de Justice à la Résidence de VIERZON (18), membre de la S.C.P Stéphane PIDANCE & Séverine GUY titulaire d'Offices d'Huissiers de Justice aux Résidences de SAINT-AMAND-MONTROND (Cher) et VIERZON (Cher), dont le siège social est à SAINT-AMAND-MONTROND 34, rue du Docteur Coulon

Certifie m'être transportée ce jour à 14H00 sur la commune de **GERIGNY L'EXEMPT (Cher) 2 et 3, chemin de la Malandrie** à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés, ci-dessus désignés.

Etant préalablement exposé qu'afin de disposer d'un accès à l'immeuble pour les besoins de ma mission, j'ai au préalable pris attache avec _____, propriétaire occupant des lieux, afin de convenir d'un rendez-vous pris pour ce jour à 14h00.

Et là étant, en présence de :

▪

J'ai procédé aux constatations dont il ressort ce qui suit :

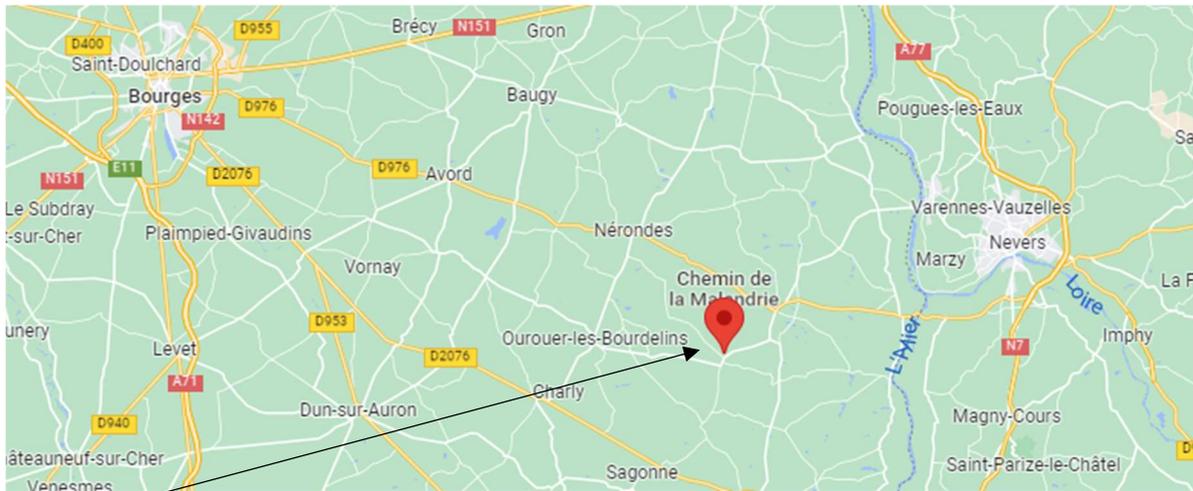
Situation/environnement

L'ensemble immobilier est situé sur la commune de GERMIGNY L'EXEMPT, à l'Est du département du Cher, petite commune rurale peu dense comptant une population estimée à 311 habitants, disposant d'une école élémentaire publique (dont des réserves sont émises sur le maintien de son ouverture).

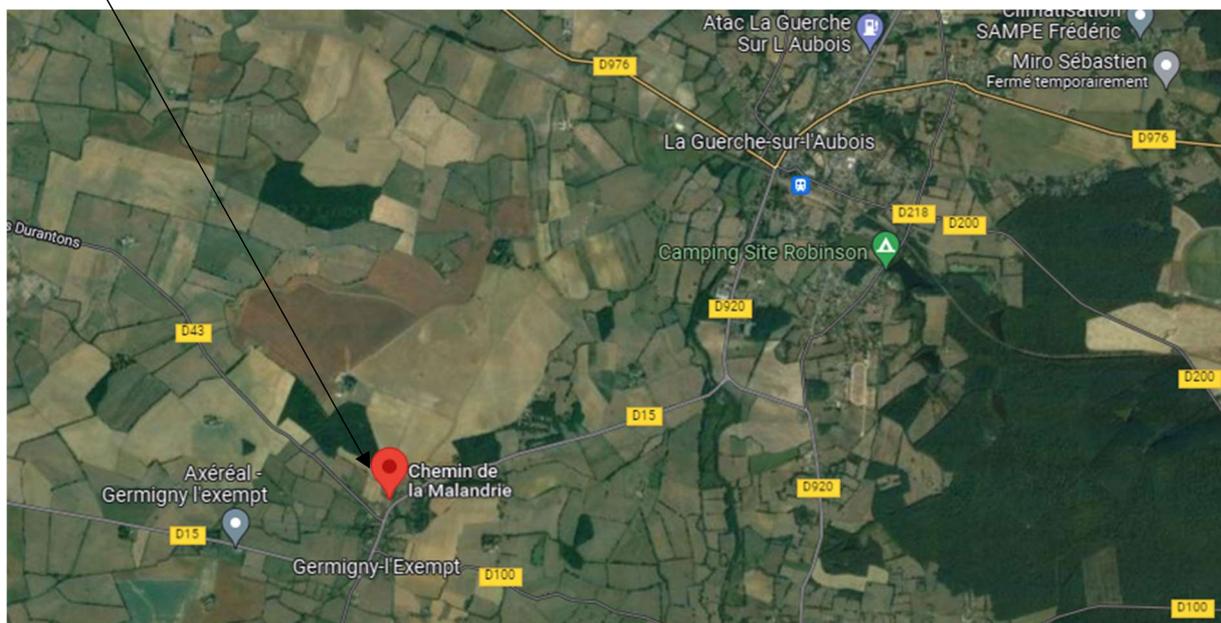
L'ensemble des commerces de proximité, écoles primaires et collège, services bancaires, maison médicale, pharmacie, gare sont disponibles auprès de LA GUERCHE SUR L'AUBOIS distante d'environ 6.7 km. Les grandes villes les plus proches sont Bourges (Préfecture du Cher) et Nevers (Préfecture de la Nièvre) distantes respectivement d'environ 45 km et 28 km. Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Nevers, dont elle est une commune de la couronne.

L'immeuble se trouve en sortie de bourg, le chemin est desservi par l'artère traversante de la commune (D15) en direction de La Guerche sur l'Aubois, dans un secteur calme dans lequel il n'est appréhendé aucun problème particulier. L'environnement est rural.

La commune de GERMIGNY L'EXEMPT ne bénéficie pas d'un plan de préventions des risques, l'état des risques et pollutions à jour concernant le bien objet du présent est inclus en annexe dans le cadre des diagnostics immobiliers réalisés par la SARL CESAM.



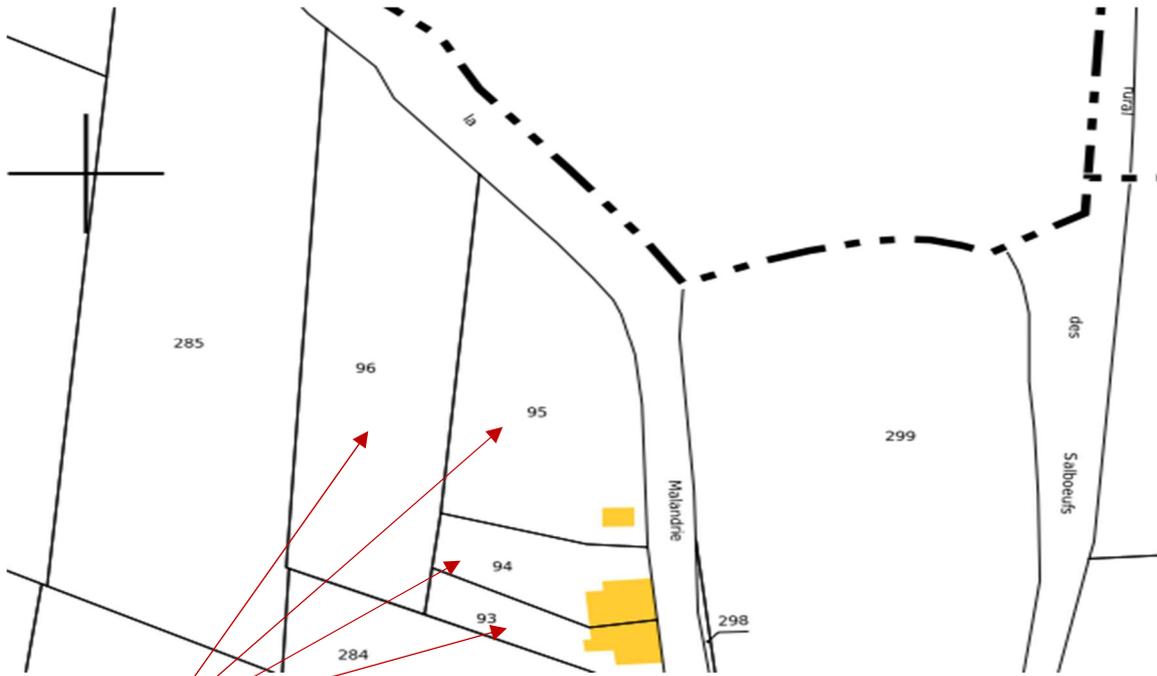
2-3, Chemin de la Malandrie à GERMIGNY L'EXEMPT (18150)



Description détaillée des biens

L'ensemble immobilier dont s'agit est implanté sur un ensemble de quatre parcelles cadastrées section A n°93, 94, 95 et 96 constituées d'un immeuble à usage d'habitation avec terrain attenant.

Situé en fond du chemin de la Malandrie. Il s'agit de deux maisons anciennes situées sur les parcelles 93 et 94, qui étaient jumelées, que ont réuni ne formant plus qu'une seule habitation, lors de travaux de restauration qu'ils ont entrepris après leur acquisition.



Parcelle A n°93, 94, 95, 96



(Vue aérienne Géoportail)

A. VUE EXTERIEURE

L'immeuble dont s'agit constitue la dernière habitation du chemin de la Malandrie. Il ne dispose d'aucun vis-à-vis tant en façade avant qu'arrière puisqu'il ouvre sur des parcelles en nature de culture.



Au-delà, le chemin se poursuit desservant les champs de culture environnants.



L'accès s'effectue par un passage ouvert, dépourvu de tout moyen de fermeture, sur le pignon droit de l'immeuble, ouvrant sur une cour gravillonnée desservant l'arrière de l'habitation et le garage.

Vue depuis le chemin



Vue depuis la cour



La propriété est entièrement close des fonds riverains, dans un état satisfaisant, seule la clôture séparative du chemin est ancienne et parsemée de végétation arbustive.

Le terrain est pour partie en nature de pelouse, arboré en bon état d'entretien. La portion relevant de la parcelle 95 recevant le garage est usitée à des fins de stationnement de véhicules (en liaison avec l'ancienne activité), de fait, marquée par les traces de roulement.

Vue depuis l'entrée vers les parcelles 95 et 96



Suite parcelle 95 avec en limite séparative un chenil et un poulailler



On notera que sur cette portion, nous indique qu'il s'y trouve l'assainissement individuel, assez éloigné de l'habitation, mais aucun élément n'est apparent.



Vue sur l'arrière de l'immeuble et garage.



L'immeuble reçoit en façades un enduit crépi finition écrasé dans un état satisfaisant, seuls les soubassements reçoivent un enduit ciment peint, vieillissant et défraîchi avec fissurations de manière éparse.

Gouttières et descentes d'eau pluviales en zinc en état d'usage. Le rejet des eaux pluviales s'effectue à même le sol, en façade avant, absence de regards de collecte.

Couverture, deux pans, en tuiles mécaniques rouges, ne présentant pas visuellement de désordres apparents, on notera que la partie d'immeuble relevant de la parcelle 93 a fait l'objet d'une restauration. Il s'y trouve une souche de cheminée centrale, corps en briques rouge, mitre en terre cuite : état correct.

Façade avant comportant deux chiens assis.



Couverture immeuble parcelle 93



Couverture immeuble parcelle 94



Les encadrements en pierre des ouvertures sont anciens, dégradés pour certains. On notera une absence partielle de volets, ceux en place de nature bois sont vétustes et souffrent d'un défaut d'entretien.

En extrémité gauche, les pierres de liaison entre le chien assis et l'ouverture inférieure sont parés de chaînage pour fissure.





Pignon droit recevant le coffret du compteur électrique.



Façade arrière





Auvent structure bois avec bac acier venant abriter partiellement une terrasse avec sol dalle béton.



B. VUE INTERIEURE

L'immeuble bénéficie d'un assainissement individuel déclaré non conforme sur contrôle effectué ce jour et annexé aux présentes. L'installation électrique est en état de fonctionnement néanmoins travaux de réfection à prévoir. L'habitation est dotée d'un chauffage alimentation bois avec cheminée à insert ainsi que des convecteurs électriques d'anciennes générations. La production d'eau chaude est assurée par deux cumulus non récents dont un hors fonction.

L'immeuble offre une surface habitable de 148.06 m² Loi Carrez et 16.2 m² de surfaces annexes, se composant comme suit : rez-de-chaussée entrée, dressing, salle de bain avec toilettes, cuisine, salon/séjour ; à l'étage deux mezzanines, deux chambres, salle d'eau avec toilettes, salle de jeux. Garage indépendant.

Il est à noter que l'étage est scindé en deux (correspondant à l'ancienne configuration des immeubles), chacun disposant d'un accès individuel au niveau du rez-de-chaussée.

REZ-DE-CHAUSSEE

ENTREE (9.49m² Loi Carrez) (Photos 1 à 10)

Accès depuis l'extérieur par une porte menuiserie bois ancienne, ajourée en partie centrale, double vitrage, imposte assortie, l'ensemble vieillissant mais en état de fonctionnement. Lasure fortement défraîchie en soubassement sur la face extérieure. On notera la présence de ferronnerie anti-intrusion.

Le sol reçoit un carrelage contemporain ne présentant pas de dégradation particulière état d'usage. Plinthes en bois dans un état similaire.

Les murs sont revêtus de peinture deux tons ainsi que de papier peint au niveau du mur recevant la cage d'escalier. Ces revêtements sont usagés on notera en partie gauche une peinture très fortement écaillée ainsi que des traces de reprise au niveau du pan de mur recevant le papier peint.

Le plafond reçoit une peinture blanche présentant des défauts dans l'application de la peinture, de nombreuses traces de rouleaux. Point lumineux central équipé d'un abat-jour inversé.

Aucun équipement de chauffage.

Cette pièce dessert en partie gauche la cuisine en face la salle de bain ainsi que l'escalier menant à l'étage, à droite un dressing.

On notera sous escalier la présence d'un placard de rangement fermé d'une porte isoplane peintes de couleur bordeaux.

DRESSING (16.61m² Loi Carrez) (Photos 11 à 16)

Accès depuis l'entrée par une porte de type isoplane peinte, pas de désordres majeurs, état d'usage, on notera quelques défauts d'application du revêtement peinture ainsi que quelques traces de salissures au niveau de la poignée.

Le sol reçoit un revêtement stratifié en état d'usage. Plinthes en bois à l'état brut dans un état similaire.

Les murs sont revêtus de papier peint blanc souffrant de quelques déchirures au niveau de l'allège de la fenêtre.

Le plafond reçoit une peinture blanche n'appelant pas de remarques particulières. Point lumineux central équipé d'un lustre en état de marche.

Il s'y trouve le tableau électrique ainsi que le disjoncteur.

Cette pièce est équipée d'un chauffage électrique type convecteur d'ancienne génération.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre double vantaux double vitrage, menuiserie PVC blanc ouvrant en façade avant de l'immeuble : pas de désordres, état d'usage.

Une fenêtre de constitution similaire ouvre sur le pignon droit de l'immeuble.

SALLE DE BAIN AVEC TOILETTES (7.58m² Loi Carrez) (Photos 17 à 23)

Accès depuis l'entrée par une porte de type isoplane peinte sur sa face extérieure sur laquelle on relève des défauts dans l'application du revêtement, aucun désordre majeur, état d'usage nonobstant quelques traces de salissures en périphérie de la poignée.

Le sol reçoit un carrelage contemporain similaire à l'entrée, ne présentant pas de désordres en état d'usage. Plinthes en bois à l'état brut en état d'usage également.

Les murs sont revêtus de papier peint imitation lambris avec frise décorative en lisière du plafond. Ce revêtement est ancien, présence de quelques déchirures et décollements à la jonction des lès. Seul l'angle de pièce en partie gauche recevant la baignoire bénéficie d'une faïence blanche sur toute la hauteur : en état d'usage.

Le plafond reçoit une peinture blanche n'appelant pas de remarques particulières. Point lumineux central équipé d'un lustre en état de marche.

Équipements :

–un meuble de toilette avec vasque faïence blanche équipée d'une robinetterie mitigeur chromée surmontée d'un miroir avec tablette équipée de deux spots l'ensemble en état d'usage.

–Une baignoire en matière synthétique blanche équipée d'une robinetterie murale mitigeur chromé avec flexible et douchette. En état d'usage. Tablier peint de couleur bleue, en état d'usage également.

- Un branchement pour lave-linge avec robinet d'eau et tuyau d'évacuation PVC.
- Un radiateur sèche serviettes électrique, en état de fonctionnement, état d'usage.
- Toilette à effet d'eau avec cuvette faïence blanche et réservoir attenant de constitution similaire on notera un abattant cassé, l'ensemble en état de marche, état d'usage.

Un ballon d'eau chaude sur trépied, déclarer hors fonction par lequel alimentait en eau chaude tout le rez-de-chaussée.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre menuiserie bois exotique, un vantail, double vitrage ancien, elle est équipée de ferronnerie extérieure, ouvrant sur le pignon droit de l'immeuble. Une seconde fenêtre ouvrant en façade arrière, menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage granité, en état d'usage.

CUISINE (27.39m² Loi Carrez) (Photos 24 à 30)

Pièce présentant un beau volume.

Accès depuis l'entrée par un passage ouvert matérialisé par des pièces de charpente bois, l'accès est fermé par un double rideau.

Le sol reçoit un carrelage contemporain ne présentant pas de désordres, en état d'usage. Plinthes en bois l'état brut dans un état similaire.

Les murs reçoivent pour partie un revêtement papier peint spécial cuisine dans un état correct. On retrouve à la suite un enduit avec pierre jointoyées apparentes dans un état satisfaisant, l'angle de pièce recevant une cuisine aménagée bénéficie d'un revêtement crépi, en état d'usage.

Le plafond est peint de couleur blanche avec poutres bois apparentes, l'ensemble dans un état satisfaisant. Point lumineux central en état de marche.

Cette pièce prend le jour par deux fenêtres ouvrant en façade avant de l'immeuble, menuiserie PVC blanc double vantaux, double vitrage, en état de fonctionnement, en état d'usage.

Il s'y trouve également une porte fenêtre donnant sur la terrasse arrière, menuiserie bois exotique double vantaux, double vitrage ancien, cette ouverture est extrêmement vétuste, en mauvais état. On notera à l'aplomb de celle-ci la présence d'une coulure en provenance du plafond lié à une infiltration.

Il n'existe pas d'équipement de chauffage, la chaleur produite pour la pièce vient d'une bouche de distribution d'air chaud en provenance de l'insert bois situé dans la pièce adjacente le salon séjour.

SALON/SEJOUR (37.15m² Loi Carrez) (Photos 31 à 38)

Accès depuis la cuisine par un passage ouvert agrémenté d'une marche, le sol de cette pièce est en léger contrebas de celui de la cuisine.

Pièce présentant un beau volume.

Le sol reçoit un carrelage contemporain ne présentant pas de désordres particuliers, dans un état satisfaisant. Plinthes en bois à l'état brut.

Les murs sont revêtus de papier peint dans un état général satisfaisant à l'exception de l'angle extérieur gauche de la pièce, usité à des fins de stockage du bois où l'on relève quelques traces de salissures ainsi que de nombreuses accrocs et déchirures du revêtement.

Le plafond reçoit une peinture blanche dans un état satisfaisant agrémenté de poutres bois.

On notera néanmoins la présence d'une auréole de teinte brunâtre de type infiltration d'eau présence de deux points lumineux en état de marche.

Cette pièce reçoit une cheminée avec insert alimentation bois.

Elle prend le jour en façade avant, par deux fenêtres menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage, aucune anomalie sur le volume vitré, en état d'usage. Sur le pignon droit on retrouve une fenêtre un vantail menuiserie PVC blanc double vitrage dans un état satisfaisant ainsi qu'une ouverture ajourée d'un panneau fixe.

En façade arrière cette pièce dispose d'une ouverture sur terrasse par une porte vitrée également menuiserie PVC blanc double vantaux double vitrage, en bon état.

Cette pièce dessert l'étage 1 par un escalier bois un quart tournant avec garde-corps assorti, sans contremarches, en bon état.

ETAGE 1

MEZZANINE 1 (8.15m² Loi Carrez) (Photos 39 à 44)

Le sol reçoit un parquet stratifié dans un état satisfaisant ? plinthes en bois l'état brut.

Les murs et sous-pentes sont revêtus de papier peint de teinte rouge, pièces charpente bois apparentes, dans un état correct nonobstant un décollement de lé.

Le plafond reçoit un papier peint de teinte blanche. Point lumineux central en état de marche.

Cette mezzanine permet de desservir une chambre et une salle d'eau avec toilettes.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre ouvrant en façade avant de l'immeuble, menuiserie PVC blanc double vantaux, double vitrage, en état de fonctionnement, en état d'usage.

À noter qu'il n'existe aucun équipement de chauffage.

CHAMBRE 1 (6.27m² Loi Carrez) (Photos 45 à 49)

Accès depuis la mezzanine par une porte de type isoplane peinte, dans un état satisfaisant.

Le sol reçoit un parquet stratifié n'appelant pas de remarques particulières. Plinthes en bois peintes de couleur grise dans un état similaire.

Les murs et sous-pentes sont revêtus de papier peint de teinte grise dans un état correct. Le plafond reçoit une peinture blanche dans un état similaire, en revanche on notera la présence d'une auréole avec pigmentation noirâtre de type infiltration. Point lumineux central en état de marche.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre de toit de type VELUX menuiserie bois, double vitrage, store occultant, dans un état satisfaisant. L'embrasure est peinte de couleur grise, on notera un défaut de finition en périphérie du VELUX avec des espaces ajourés.

Il n'existe aucun équipement de chauffage dans cette pièce.

SALLE D'EAU AVEC TOILETTES (4.3m² Loi Carrez) (Photos 50 à 61)

Accès par une porte de type isoplane peinte, dans un état satisfaisant.

Le sol est revêtu d'un carrelage contemporain de teinte blanche d'aspect général satisfaisant nonobstant la présence de quelques fissurations de carreaux. Plinthes en bois peintes de couleur grise, finition à parfaire à l'arrière du ballon d'eau chaude où elles sont à l'état brut.

Les murs et sous-pentes sont revêtus de peinture de teinte rose dans un état satisfaisant, à noter finition à parfaire à l'arrière du ballon d'eau chaude.

Équipements :

- une cabine de douche créée par un demi-cloisonnement auquel elle est adossée. Deux parois vitrées ouverture par porte pivotante, receveur faïence blanche équipé d'une robinetterie murale mitigeur thermostatique chromé avec barre de support flexible et douchette, l'ensemble dans un état satisfaisant. Les parois murales sont faïencées, pas de dégradation, on notera des joints noircis en soubassement.
- Toilette à effet d'eau, cuvette faïence blanche avec réservoir attenant de constitution similaire doubles abattants, en état de marche.
- Radiateur sèche serviettes électrique en état de marche.
- Un ballon d'eau chaude de marque de Dietrich d'une contenance de 150 l, posée à l'horizontale sur des blocs de type siporex, en état de marche nonobstant un boîtier démonté, alimentant uniquement cette salle d'eau.
- Un meuble de toilette recevant une vasque faïence blanche équipée d'une robinetterie mitigeur chromée, surmonté d'un miroir avec tablette spots, l'ensemble en état d'usage.
- VMC en état de marche

Cette pièce prend le jour par une petite fenêtre située à hauteur du sol ouvrant en façade arrière, menuiserie PVC blanche un vantail, double vitrage, en état d'usage.

ETAGE 2

On y accède par un escalier se trouvant au niveau de l'entrée. S'agissant d'un escalier bois de conception ancienne avec contremarches et garde-corps assorti. On notera des points d'usure au niveau démarche sur les points de passage. Le bas de la cage d'escalier est en attente de finition seulement revêtue d'une couche d'apprêt.

MEZZANINE 2 (9.16m² Loi Carrez) (Photos 62 à 70)

Le sol reçoit un parquet de type stratifié n'appelant pas de remarques particulières, plinthes en bois l'état brut sur une partie de la surface.

Les murs sont revêtus de papier peint avec poutres apparentes. On notera au niveau des sous pente que ce dernier a été, dans sa grande majorité, arraché en vue d'une réfection. Le papier peint se trouvant au niveau des cloisons murales est dans un état correct nonobstant un décollement à la jonction des lès.

Le plafond reçoit une peinture dans un état correct. Point lumineux central en état de marche.

Il n'existe aucun équipement de chauffage.

Cette pièce prend le jour en façade avant par une fenêtre menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage, dans un état satisfaisant. Ainsi qu'une fenêtre de toit, type tabatière, ouvrant façade arrière équipée d'un double vitrage.

Cette pièce dessert une chambre ainsi qu'une salle de jeux.

CHAMBRE 2 (9.18m² Loi Carrez) (Photos 71 à 75)

Accès depuis la mezzanine par une porte de type isoplane à l'état brut, pas de désordres, finition à réaliser.

Le sol est recouvert d'un parquet de type stratifié ne présentant pas de désordres particuliers, état d'usage. Plinthes en bois peintes de couleur grise, en état d'usage.

Les murs sont recouverts de papier peint dans un état moyen souffrant de décollements à la jonction des lès, une portion arrachée au niveau de l'allège de la fenêtre.

Le plafond est revêtu d'une peinture de teinte grise, état d'usage. Point lumineux central en état de marche.

Cette pièce prend le jour par une grande fenêtre, menuiserie bois exotique double vantaux vitrage simple ouvrant sur pignon droit. Elle dispose d'un convecteur électrique d'ancienne génération dans un état moyen.

SALLE DE JEUX (12.78m² Loi Carrez) (Photos 76 à 83)

Accès depuis la mezzanine par une porte de type isoplane recevant une peinture ancienne, néanmoins pas de désordres.

Le sol est revêtu d'un parquet stratifié dans un état moyen j'y relève des traces de peinture. Les murs et sous-pentes sont revêtus de papier peint ancien en état d'usage à l'exception des allèges des deux fenêtres de toit qui sont altérés par l'humidité avec infiltration d'eau.

Le plafond reçoit un revêtement de type PVC blanc, point lumineux central en état de marche.

Il n'existe aucun élément de chauffage.

Cette pièce prend le jour par deux fenêtres de toit, de type tabatière, double vitrage, encadrement habillé de bois, chacune ouvrant sur un versant de toiture, équipées d'un store occultant, état moyen contrôle étanchéité à prévoir.

GARAGE (Photos 84 à 89)

Construction indépendante édifiée en parpaing à l'état brut. Sol dalle béton. Charpente bois aménagé d'un grenier. Porte d'accès en bois coulissante permettant le passage de véhicules : vieillissante et défraîchie.

Couverture en tuiles mécaniques avec petit auvent sur pignon à usage de bûcher. Sur l'arrière une extension a été réalisée avec couverture en bac acier, ossature bois.

Conditions d'occupation

L'ensemble immobilier est occupé par
habitation principale.

au titre de leur

Superficie des biens

Est annexé au présent procès-verbal, le certificat de mesurage qui a été établi ce même jour par la Société CESAM afin de se conformer à l'article 322-2-1° du code des procédures civiles d'exécution.

oOo

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit avec clichés insérés.

Coût :

Emolument A.R444-3 C.Com	219.16
Hon AL444-1 C.Com.....	150.00
Frais de déplacement A.A444-48	7.67
Total HT	.376.83
TVA 20.00 %	<u>75.37</u>
Total	452.20



Séverine GUY